

Val d'Essonne INFOS

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
**VAL
D'ESSONNE**

NUMÉRO 51
MAI 2021



AUVERNAUX · BALLANCOURT-SUR-ESSONNE · BAULNE · CERNY · CHAMPCUEIL · CHEVANNES
D'HUISON-LONGUEVILLE · ECHARCON · FONTENAY-LE-VICOMTE · GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE
ITTEVILLE · LA FERTÉ-ALAIS · LEUDEVILLE · MENNECY · NAINVILLE-LES-ROCHES · ORMOY
ORVEAU · SAINT-VRAIN · VAYRES-SUR-ESSONNE · VERT-LE-GRAND · VERT-LE-PETIT



04
Dossier : Budget 2021
Cap sur des projets d'avenir

06

12

17

20

23

Les Vitrines
du Val d'Essonne

10

- 4** Dossier : Budget 2021
- 6** Égalité Femmes-Hommes
- 8** Développement économique
- 11** Transports
- 12** Espace France Services
- 14** Aide à la Personne
- 16** Développement durable
- 18** Déchets ménagers
- 20** Tourisme
- 23** Travaux
- 24** Évènements, Vie locale
- 26** Conservatoire

Comité de rédaction : Communauté de Communes du Val d'Essonne Parvis des Communautés - BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne | **Directeur de la Publication :** Patrick IMBERT | **Photos :** droits réservés - ©CCVE - ©AdobeStock - ©Freepik | **Création graphique :** Emendo | **Mise en page :** Service communication | **Tirage :** 27 000 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales par : Vincent Imprimeries, 37000 TOURS

Le mot du président

La CCVE à vos côtés !

Les numéros du Val d'Essonne Infos se succèdent et la crise sanitaire est toujours là, plus d'un an après le premier confinement, continuant de rythmer nos vies au gré des chiffres de contaminations, des annonces gouvernementales et de la course à la vaccination.

Dans cet éditorial, je veux insister, une fois encore, **sur le travail exemplaire réalisé par les élus et les services de la CCVE.** Espace France Services, collecte des ordures ménagères, aides à domicile, Conservatoire, mais aussi acteurs du tourisme, du sport et de la culture... : l'ensemble des équipes s'adapte quotidiennement afin de garantir la continuité du service public dans ce contexte d'incertitude.

Mobilisé depuis le début de la crise, le service Développement économique se tient aux côtés des entreprises et des commerces, à l'écoute de leurs difficultés et interrogations. Afin de soutenir les acteurs économiques, la CCVE a d'ailleurs mis en place un plan de relance spécifique. « **Les Vitrines du Val d'Essonne** » en est l'un des dispositifs, présenté en page 10 de ce magazine. Incitant à consommer local, il donne la possibilité aux commerces de proximité, aux artisans et producteurs des 21 communes de notre territoire de promouvoir leurs produits et services de « click and collect » sur internet.

Ce numéro du Val d'Essonne Infos consacre aussi un dossier au budget, voté le 13 avril dernier. Prenant en compte la crise sanitaire et le plan de relance gouvernemental, **le budget 2021 traduit la volonté de la Communauté de communes de poursuivre son développement en maintenant ses efforts de gestion,** afin d'offrir aux habitants des services de qualité tout en menant **une politique d'investissements équilibrée.**

Parmi ces investissements, les **travaux du second barreau de la desserte du Val d'Essonne,** qui démarrent cette année, occupent une place importante. Très attendus, ils permettront d'améliorer la circulation routière sur la RD 191 et de mieux desservir le Sud-Essonne en créant, notamment, un nouvel accès aux ZAC Montvrain II et la Plaine Saint-Jacques.

Enfin, ce numéro abordera l'un des enjeux majeurs de ce vingt-et-unième siècle : **l'égalité femmes-hommes.** Le 20 décembre, les élus de la CCVE ont adopté un plan ambitieux, sur trois ans, s'engageant sur trois défis essentiels : l'égalité professionnelle, l'égalité au sein des politiques publiques et le développement d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au-delà du sujet du genre, construire une société fondée sur davantage de justice, de transparence et d'égalité s'impose comme une impérieuse nécessité face aux immenses bouleversements que nous traversons à l'heure actuelle. Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Cap sur des projets d'avenir

Le Conseil Communautaire de la CCVE a voté le 13 avril 2021 son budget 2021, dans un contexte perturbé par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19.

Les orientations budgétaires prises vont dans le sens d'une politique de consolidation des services pour l'exercice des compétences de la CCVE (fonctionnement) et d'investissements sur des projets d'envergure pour l'avenir du territoire.

Des réalisations qui se poursuivent 2021 verra ainsi :



■ La fin des études et le **début des travaux pour la création d'un gymnase intercommunal sur la commune de Mennecy** afin de permettre aux élèves du lycée Marie Laurencin et aux associations sportives intercommunales de bénéficier d'un équipement innovant pour la pratique sportive avec une attention particulière portée à la plus-value environnementale, pour un montant de **1 367 600 € en 2021**.



■ La **poursuite du déploiement de la fibre sur le territoire**. Le Très Haut Débit continuera sa progression dans les communes du Val d'Essonne. Cela représente pour la CCVE un montant de **240 000 € par an pendant 10 ans**, avec un objectif maintenu par le Département et le syndicat Essonne Numérique : **toute l'Essonne fibrée d'ici la fin de l'année 2021**.



■ Le **réaménagement d'un parking et la création d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques sur la commune de Mennecy** avec un budget de **2 623 942 €**. L'objectif est de faire une réhabilitation qualitative en entrée de ville des aires actuelles de stationnement en optimisant un parking d'au moins 200 places pour la desserte de l'Aquastade, maillé de manière cohérente avec le réseau viaire et doux existant. ■



■ Le **démarrage des travaux pour la création de la Desserte du Val d'Essonne**, dont l'objectif est de désengorger la RD191 en contournant Ormoy et Mennecy, pour un montant de travaux de **2,2 millions d'euros**.



■ La **poursuite des fonds de concours**, pour un montant total de 634 000 € en 2021, pour l'**aide au développement des équipements structurants ou de maintien / amélioration des services publics dans les communes** notamment, le développement durable et la **conservation du patrimoine touristique**.



28 227 402 €
en investissement



47 119 497 €
en section
de fonctionnement

BUDGET ANNEXE : Les déchets ménagers et assimilés

Au total, **8 378 374 € en fonctionnement** et **701 515 € en investissement** sont dédiés à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

En 2021, la CCVE poursuit ses démarches de sensibilisation du plus grand nombre à la **réduction des déchets**, un enjeu essentiel à la protection de l'environnement. Le **renouvellement du marché de collecte** aura également pour enjeu l'amélioration de la qualité du tri et l'information à la population.

Agir au quotidien DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUS



Services à la population

3 326 920 €



Culture : 706 957 €

Pour favoriser la cohésion sociale, l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour tous.

Sport : 1 530 396 €

Pour favoriser la pratique sportive dans les équipements communautaires, rassembler et fédérer en soutenant des manifestations sportives.

Espace France Services : 221 437 €

Pour un accueil efficace et pertinent du public : 19 permanences de services publics de proximité, accompagnement et orientation des usagers, actions collectives, espace multimédia.

Aide à la personne et accès aux soins : 691 890 €

Pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou dépendantes. Pour favoriser l'accessibilité à l'offre de soins et l'installation de jeunes médecins grâce à un soutien financier dans le cadre de leur parcours étudiant.

Insertion et emploi pour les 16-25 ans : 176 240 €

Pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, Opération Jobs d'été, accueil, suivi et accompagnement des jeunes actifs vers l'emploi et l'autonomie.



Cadre de vie
2 841 760 €

9 534 051 €



Aménagement
3 365 371 €

Services techniques et urbanisme : 1 017 423 €

Pour améliorer le cadre de vie, entretenir le patrimoine bâti et les zones d'activités communautaires et assurer le fonctionnement et l'entretien des équipements communautaires ainsi que la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Soutien aux projets communaux : 634 000 €

Fonds de concours et soutien aux communes sur des projets dans les domaines du tourisme, du développement économique, de la santé, du développement durable ou encore du sport à rayonnement intercommunal.

Développement durable / GEMAPI : 950 337 €

Pour sensibiliser, mobiliser et agir pour l'environnement.

Transports : 2 804 239 €

Gestion des lignes de transport régulières, des circuits spéciaux scolaires et du Transport à la Demande, création et sécurisation de nouvelles lignes de bus.

Développement économique, commerces, tourisme : 561 132 €

Pour renforcer et dynamiser le tissu économique, accompagner les entreprises dans leurs démarches de création et de développement, impulser les réseaux de relations interentreprises, favoriser l'accès à l'emploi et l'implantation des entreprises sur le territoire, promouvoir le tourisme.

La CCVE, engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes



Dans le cadre de son action sociale d'intérêt communautaire, la Communauté de communes du Val d'Essonne promeut l'égalité et l'accès aux droits pour toutes et tous.



En ce sens, elle fait de l'égalité femmes-hommes une de ses priorités. Le Conseil communautaire a voté, en décembre 2020, un plan d'action « égalité femmes-hommes » pour la période 2020-2023.

Qu'est-ce que le plan d'action « égalité femmes-hommes » ?

Il comporte un volet dédié à sa **gestion interne** et un volet consacré aux **politiques publiques** menées sur le territoire.

GESTION INTERNE

Tendre à l'égalité professionnelle par :

- L'analyse des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes pour l'ensemble des agents
- La mise en place d'un guide de recrutement
- L'intégration dans le plan de formation de la lutte contre les stéréotypes de genre et la discrimination

POLITIQUE PUBLIQUES

Renforcer l'égalité au sein des politiques publiques grâce :

- À la valorisation de l'entrepreneuriat féminin économique et touristique
- Au développement d'une culture commune de l'égalité femmes-hommes par le biais d'une communication dépourvue de stéréotypes de genre



Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes du Val d'Essonne est adhérente du centre francilien pour l'égalité femmes-hommes Hubertine Auclert.

Le centre Hubertine Auclert contribue par ses actions à la **lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et accompagne les collectivités** dans la mise en œuvre de formations, d'actions de sensibilisation et d'événements lors des journées du 8 mars et du 25 novembre.

Ces dates étant respectivement consacrées aux **droits des femmes** et à la **lutte contre les violences faites aux femmes**.

Parallèlement, conformément à l'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, la Communauté de communes publie, chaque année, un rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement.



Vous pouvez **consulter l'ensemble du plan d'action et le rapport** sur le site web de la Communauté de Communes, dans la rubrique consacrée à l'égalité femmes-hommes : www.valessonne.fr



3919 : Le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence

Chantage, humiliation, injures, coups...

Les femmes victimes de violences peuvent contacter le **3919**, numéro gratuit et anonyme.

3 9 19

3919



Bienvenue aux nouvelles entreprises



RESSOURCES HUMAINES

Allizy RH

La société ALLIZY RH accompagne les TPE et PME qui n'ont pas les moyens ou la capacité de recruter une personne spécialisée dans les Ressources Humaines.

Les champs d'intervention sont nombreux : audit RH, détection des besoins humains, recrutement, plan de formation, entretien annuel, disciplinaire, règlements intérieurs, gestion des élus, ou encore ce qui concerne la politique sociale et salariale.

Sa dirigeante, Virginie Rochet, forte d'une expérience d'une vingtaine d'années dans les Ressources Humaines, s'adapte à vos besoins, que ce soit pour des missions ponctuelles ou à plus long terme comme DRH à temps partagé (à distance ou en présentiel). Elle anime également des formations sur mesure en fonction du profil ciblé.

Virginie ROCHET - Allizy RH

91760 Itteville
06 43 74 50 52
allizy91@gmail.com



MASSAGE ET BIEN-ÊTRE

Siam Massage

« Apaisez votre corps, libérez votre esprit » : Siam Massage, c'est l'effet relaxant du massage thaïlandais proposé par Sabrina Lebon et ses masseuses héritières de ce savoir-faire traditionnel et ancestral. Fortes de leur expérience d'une dizaine d'années, elles vous accueillent dans un endroit chaleureux à la décoration zen et épurée.

Le massage thaïlandais est une pratique millénaire qui dénoue les tensions, rééquilibre et fait circuler les énergies dans tout le corps en utilisant des points de pression situés sur des lignes semblables aux méridiens en acupuncture. En libérant les tensions musculaires et les blocages énergétiques, cette technique redonne au corps souplesse et mobilité, tout en favorisant la circulation sanguine et lymphatique et l'élimination des toxines. **Les huiles utilisées pour les massages sont naturelles et bio.**

Siam Massage

47, boulevard Charles de Gaulle
91 540 Mennecy
01 79 47 44 91

www.siammassagemennecy.com
Facebook et Instagram :
Siam Massage Mennecy

PROTHESES ET SOLUTIONS CAPILLAIRES

In Me

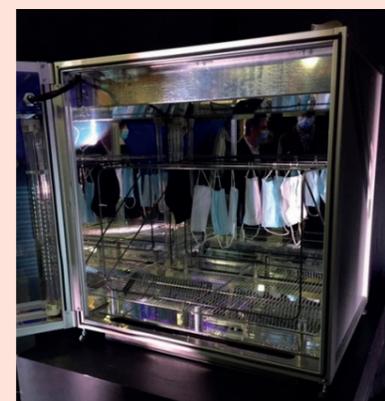
Engagée et inclusive, la société In Me propose des modèles de prothèses et compléments capillaires. Sa dirigeante, Sandrine Lasserre, accompagne les personnes touchées par l'alopécie (perte anormale de poils sur le corps), par un cancer ayant eu pour conséquence la perte de cheveux ou par des désagréments capillaires.

Plus largement, c'est une experte en image et en solutions capillaires : grâce à des valeurs humaines fortes, de la bienveillance, de l'écoute et de la discrétion, elle valorise l'image de ses clients-es par le biais de prestations sur mesure. Un accompagnement est possible dès les prémices de la chute des cheveux. Des ateliers, des groupes de travail ou de réflexion adaptés et personnalisés peuvent également être proposés.

Sandrine Lasserre - In Me

2 bis, place de la liberté
91610 Ballancourt-sur-Essonne
06 31 20 18 64
lasserresandrine@hotmail.fr

COVID-19 : Une start'up du Val d'Essonne créée DESCOV, une enceinte de décontamination anti-COVID révolutionnaire



Le 7 décembre 2020, Patrick Imbert, Président de la CCVE et François Durovray, Président du Conseil Départemental de l'Essonne, ont visité la société Méca4Care, basée à Saint-Vrain. Ils ont pu découvrir avec intérêt la technologie qui y est développée et s'inscrit dans la lutte active contre la pandémie COVID-19, et manifester leur soutien à cette start'up innovante.

Une équipe d'ingénieurs, de physiciens et de biologistes du Val d'Essonne a développé une enceinte de décontamination révolutionnaire, appelée DESCOV (Développement d'une Enceinte de deStructure rapide par chaleur et ultraviolets des virus à enveloppe), qui permet de détruire les virus, dont SARS-CoV-2, le coronavirus responsable de la pandémie COVID-19.

Cette machine décontamine les objets de la vie courante ou professionnelle (outils, livres, documents, colis, courrier, vêtements, masques, etc.). En effet, des études scientifiques récentes montrent que le virus qui circule actuellement persiste sur les surfaces, de quelques heures à 1 semaine, voire à près d'un mois selon la nature de la surface.

C'est avec un ensemble de lampes UV réparties à l'intérieur de l'enceinte de 400 litres que les objets, quelles que soient la nature et l'orientation de leur surface, peuvent être décontaminés en moins de 2 minutes. L'enceinte atteint alors les 70°C nécessaires pour garantir la destruction à 99,99% d'une charge virale de SARS-CoV-2.

La technologie a été testée en laboratoire, sa fiabilité certifiée par une société indépendante, ainsi que son efficacité virale, évaluée par une société de biotechnologie du campus d'Evry. Elle est d'une mise en œuvre simple et sécurisée, et ne nécessite aucun personnel dédié ni d'équipement de protection lors de son usage.

Établissements privés, usines, sociétés industrielles, commerces, entrepôts de logistique, mais aussi EHPAD ou établissements publics comme des écoles, des universités, des bibliothèques, des mairies : les utilisations de cette technologie sont multiples.

La société Méca4Care commercialise des dispositifs standards de divers volumes, mais propose également d'étudier et concevoir des versions adaptées pour toute application privée ou industrielle.

Méca4Care

contact.meca4-care@gmail.com
91770 Saint-Vrain

Achetez local, découvrez les Vitrines du Val d'Essonne !

Sur ce site et cette application, retrouvez les commerces de proximité, les commerçants, les artisans et les producteurs des 21 communes du territoire désireux d'y figurer : mise en avant des produits, bons plans, click and collect, tout pour consommer local à portée de clic !

Il apparaît aujourd'hui **indispensable pour les commerces et producteurs locaux d'avoir une présence sur le web**, comme les confinements l'ont rappelé. Mis en place dans le cadre du plan de relance de la CCVE, ce dispositif a été mis en œuvre en partenariat avec la Fédération Nationale des Centres Villes (FNCV). Il sera complété dans le courant de l'année 2021 par d'autres actions et animations en faveur des commerces, et notamment la création de chèques-cadeaux de différents montants, à dépenser exclusivement sur le territoire du Val d'Essonne. Le dispositif, pris en charge par la CCVE, sera basé sur le principe de tickets à gratter distribués par les commerçants qui souhaitent participer à l'opération.

Un plan d'actions pour accompagner les dirigeants et créateurs d'entreprises

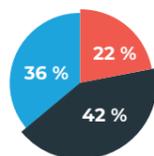
En partenariat avec la CCI et la CMA de l'Essonne, la CCVE a mis en place pour 2021 un plan d'actions visant à aider les artisans, commerçants et les entreprises à traverser cette situation très compliquée économiquement.

► Former les entreprises et commerces

Des **parcours de formation, animés par des conseillers de la CCI Essonne et intégralement pris en charge par la CCVE**, ont ainsi été mis en place. Ils portent sur le pilotage d'entreprise, la recherche de nouveaux clients et le démarrage ou le développement de l'activité sur le web.

► Le « Parcours Croissance » pour les entreprises artisanales

Dans le cadre de sa convention 2021 avec la CMA Essonne, la CCVE a co-financé des « **Parcours Croissance** » pour une trentaine d'entreprises artisanales. Ce dernier comprend un diagnostic global des points clés de l'entreprise puis, en fonction des besoins identifiés, un accompagnement personnalisé. À ce jour, une vingtaine d'entre elles ont déjà bénéficié de ce dispositif :



- Artisans-commerçants de centre-ville
- Entreprises du bâtiment et des garages
- Artisans d'art



Retrouvez toutes les dates de ces événements sur www.valessonne.fr/agenda. Pour toute question ou demande, contactez le service Développement Economique : economie@ccvalessonne.com.



Les **Vitrines**
du Val d'Essonne



Retrouvez dès maintenant vos commerces et producteurs du Val d'Essonne sur le site et l'application

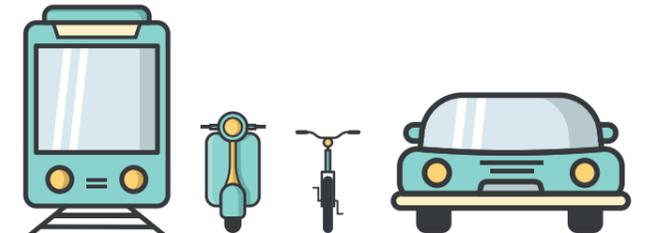
« **Les Vitrines du Val d'Essonne** »
www.valessonne-vitrines.fr



Essonne Mobilités : une association pour la mobilité, l'insertion et l'emploi au service des Essonnien.nes

Essonne Mobilités, c'est quoi ?

L'association Essonne Mobilités est née en juin 2016 du constat que de nombreux Essonnien.nes se voyaient obligés de refuser des emplois ou des formations pour des raisons de mobilités. De ce fait, un **mouvement collectif** s'est créé avec des acteurs issus des secteurs de la mobilité, de l'insertion et de l'emploi sur le territoire, pour trouver ensemble des solutions à cette problématique.



Essonne Mobilités, pourquoi ?

- Permettre à toute personne en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, d'accéder à une offre de mobilité durable et adaptée ;
- Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi et aux suites de parcours en levant le frein de la mobilité ;
- Co-construire un parcours mobilité entre les conseillers mobilité et la personne demandeuse, suivant sa situation et ses besoins ;
- Impulser les échanges entre acteurs départementaux pour la recherche d'actions et de solutions innovantes, en matière de mobilité inclusive.

Essonne Mobilités, comment ?

Après orientation par un partenaire social en emploi et validation de l'« éligibilité » de la personne demandeuse, un diagnostic mobilité est réalisé afin d'élaborer un parcours personnalisé et adapté. Il est ensuite validé par une commission réunissant les Maisons départementales de l'emploi, les Missions locales et les partenaires sociaux et emploi de l'association.

L'accompagnement pourra ensuite être décliné en différentes actions telles que :

- L'accompagnement au **permis de conduire B** (financement de sessions de préparation au code de la route et à la mobilité avec MobilAccess, mise à disposition si besoin d'un simulateur de conduite) ;
- La mise en place de **parcours de conduite adaptés** (gestion du stress, aspect psychomoteur...) grâce à l'autoécole sociale So'Mob91 ;
- La préparation au **permis** pour les voitures sans permis ;
- La **location de deux-roues thermiques ou électriques** (à un tarif moyen de 1,6 €/jour), en conventionnement avec le dispositif Véligo ;
- La **location de voitures**, en partenariat avec l'association Papa Charlie, lorsque les bénéficiaires obtiennent un CDD ou CDI, ou directement gérées par l'association (véhicules obtenus par don) pour les intérimaires, demandeurs d'emploi, ou personnes en formation, pour des durées allant jusqu'à 30 jours ;
- La **réparation ou la vente de voitures** dans les garages solidaires à Orsay ou Savigny-sur-Orge ;
- Le **transport ponctuel** pour des trajets ou horaires plus complexes en transports en commun, notamment propres à certains métiers (restauration, logistique, entretien...) ;
- La mise en place de **formations collectives thématiques** et adaptées aux besoins (pratique du vélo et sécurité, mobilité et environnement, outils numériques adaptés, etc.).

Pour plus d'informations, retrouvez Essonne Mobilités :

🌐 www.essonnemobilites.fr ✉ contact@essonnemobilites.fr ☎ 01 69 16 11 69
En permanence à l'Espace France Services de la CCVE les 4^e mercredi de chaque mois
(gratuit sur rendez-vous au 01 64 93 76 61)

L'Espace France Services vous accompagne

Vous avez une interrogation ou vous rencontrez actuellement une difficulté dans votre vie quotidienne ?

Je suis en séparation conjugale

Je souhaite changer les fenêtres de mon logement

Je souhaite un accompagnement pour faire ma déclaration d'impôts

Nous vous accueillons pour vous accompagner dans vos démarches administratives et/ou vous orienter vers le bon partenaire

Des permanences pour vous accompagner sur les thématiques de l'emploi, l'insertion, la formation la santé, le social, le juridique l'administratif et le transport

A votre disposition un Espace Numérique en accès libre ou en accompagnement sur rendez-vous



Espace France Services, des partenaires engagés à vos côtés



Vaccination COVID-19

Deux centres de vaccination ont ouvert leurs portes sur le territoire du Val d'Essonne, à Cerny, place du Docteur Zamenhof, et à Mennecy, salle Michel-Ange dans le parc de Villeroy. Les personnes éligibles peuvent prendre rendez-vous sur la plateforme www.doctolib.fr ou par téléphone : 0 800 009 110.

Bilan 2020 Espace France Services : des agents impliqués à votre écoute

En 2020, le Gouvernement a souhaité déployer rapidement un réseau de France Services pour permettre à toute la population d'effectuer ses démarches du quotidien, à moins de 30 minutes de son domicile. Une grande partie des Maisons de services au public (MSAP) existantes a ainsi été labellisée France Services, c'est le cas de la MSAP du Val d'Essonne située à Ballancourt. Les agents ont ainsi bénéficié, en 2020, d'un plan de

formation sur l'accompagnement des usagers, les outils numériques et les services offerts par chacun des neuf partenaires obligatoires de ces espaces : Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, La Poste, Direction Générale des Finances Publiques, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur.



En 2020, l'Espace France Services communautaire est resté actif et à l'écoute des usagers malgré la crise sanitaire. Près de 1 500 rendez-vous ont ainsi été assurés par les 19 permanenciers des différents organismes et les 2 conseillères de l'Espace France Services. Près de 1 200 personnes se sont présentées à l'accueil, révélant davantage encore de situations sociales critiques.

De plus, près de 650 personnes ont utilisé l'espace multimédia, mis à la disposition du public afin d'y réaliser différentes démarches administratives.

Besoin d'aide sur une question administrative ? N'hésitez pas à joindre l'Espace France Services situé Parvis des Communautés à Ballancourt-sur-Essonne ou à prendre rendez-vous au : 01 64 93 76 61.



Service d'Aide à Domicile

Apporter des solutions pour le maintien des séniors à leur domicile

Un accompagnement personnalisé pour les personnes de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap, de retour d'hospitalisation, convalescentes ou ayant besoin d'une aide humaine pour les actes de la vie quotidienne.

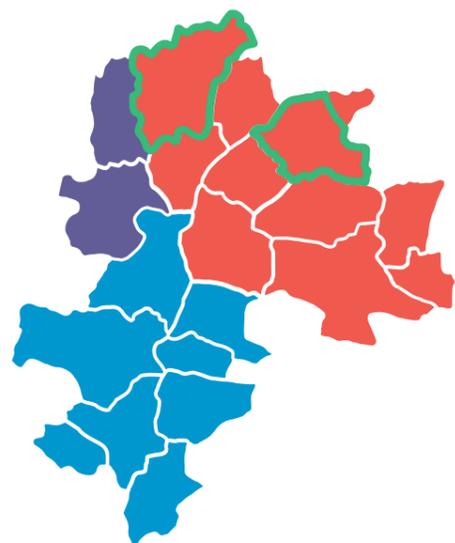
Comment bénéficier du service communautaire d'aide à la personne ?

- Solliciter le service communautaire d'Aide à la Personne pour un **premier diagnostic** des besoins :
 - ▶ Par téléphone : 01 64 93 21 20
 - ▶ Par mail : aide-domicile@ccvalessonne.com
- Après l'**analyse des besoins** et l'**évaluation complète de la situation du demandeur**, le service communautaire instruit le dossier avec les partenaires associés pour une **prise en charge de la prestation d'aide à domicile** (CLIC, Conseil Départemental de l'Essonne et autres prestataires) ou le redirige, si nécessaire, vers la structure adaptée.
- À l'issue des démarches, le service communautaire d'aide à domicile met en œuvre le plan d'aide validé par les organismes compétents.

GESTION COMMUNAUTAIRE :

Le service communautaire d'Aide à domicile du Val d'Essonne accompagne les séniors des communes de Mennecey et Vert-le-Grand depuis le 1^{er} juillet 2017. Au quotidien, **une équipe de 9 personnes intervient au domicile**, principalement pour des prestations d'entretien du logement, du linge, de la préparation des repas ainsi que pour des actes d'hygiène.

▶ [Mennecey, Vert-le-Grand](#)



Les personnes des 19 autres communes du territoire qui souhaitent des prestations d'aide à domicile peuvent se rapprocher du réseau associatif soutenu par la Communauté de Communes et composé des trois structures suivantes :

ASAMDTA :

- ▶ Baulne, Cerny, D'Huisson-Longueville, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Orveau, Vayres-sur-Essonne.
- ▶ 01 64 57 77 61 / asam.cerny@wanadoo.fr

ASAMPA :

- ▶ Leudeville, Saint-Vrain.
- ▶ 01 60 84 83 70 / asampa.bretigny@wanadoo.fr

ASAD :

- ▶ Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Mennecey, Nainville-les-Roches, Ormoy, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit.
- ▶ 01 60 89 32 86 / contact@asad91.fr

Le **CLIC Orgessonne** est également un partenaire qui collabore avec les services de la Communauté de Communes et concourt à toutes démarches d'accompagnement social des séniors.

▶ 01 64 90 61 84 / clic.orgessonne@clic-orgessonne.fr



L'aide à domicile en chiffres

Le service communautaire a compté 103 bénéficiaires en 2020 dont 95 à Mennecey et 8 à Vert-le-Grand, d'une moyenne d'âge de 83 ans, réparti comme suit :

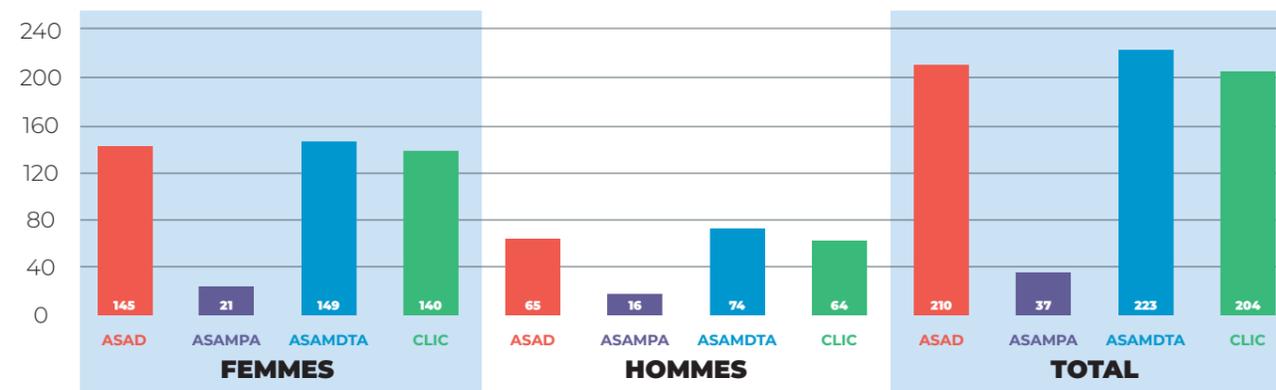


■ 79 femmes
■ moyenne d'âge 84 ans



■ 24 hommes
■ moyenne d'âge 83 ans

Nombre de personnes aidées par les partenaires associatifs qui maillent le territoire du Val d'Essonne



Une bénéficiaire centenaire : Joyeux anniversaire à Yvette Andrieux !

Le service communautaire d'Aide à domicile est fier de mettre à l'honneur une de ses bénéficiaires à l'occasion d'un anniversaire très spécial : son centième !

Née le 29 janvier 1921 et originaire des Deux-Sèvres, elle s'est installée à Mennecey avec son époux Roland en 1967. Ensemble, ils ont eu 4 enfants, 6 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants.

De ce siècle passé, elle se remémore des moments forts qu'elle partage, comme celui de la libération de la France à la Seconde Guerre mondiale après de nombreuses années de sacrifice et de privation, le passage à l'an 2000 et les progrès de la vie. Elle se souvient de beaux voyages pour des destinations internationales vers le Canada, les USA où elle dé-



couvrait les tours jumelles new-yorkaises du World Trade Center, ou encore les vestiges historiques de l'Égypte et la Thaïlande qui restera son coup de cœur.

Au décès de son mari, elle quitte son pavillon pour s'installer à la résidence d'autonomie « Gauraz » de Mennecey. Depuis de nombreuses années, elle bénéficie des services d'aide de maintien à domicile. Attachée à ses intervenantes qui l'aident au quotidien, elles ont développé ensemble jour après jour, des liens de confiance.

Yvette nous confie également ses passions pour les activités manuelles, la lecture de romans, les jeux télévisés, sans oublier la douceur de quelques gourmandises qu'elle s'autorise de temps en temps.

Bien entourée par ses proches qui la comblent de bonheur, elle garde le secret de sa forme. Toute la CCVE lui souhaite, à nouveau, un très joyeux anniversaire !



Une épicerie participative à Mennecey

L'épicerie participative L'Epi des marais a ouvert ses portes en septembre dernier à Mennecey, pour proposer des produits locaux et de préférence bio à des prix abordables.

Créé et géré par leurs adhérents, L'Epi des marais permet de soutenir équitablement les petites exploitations et le tissu d'acteurs économiques locaux tout en respectant l'environnement.

Pain de Fontenay-le-Vicomte, pain d'épices de Vert-le-Petit, pommes et poires de Soisy-sur-École, ou encore produits laitiers de Moigny-sur-Ecole, la liste des producteurs s'enrichit grâce à de nouveaux partenariats locaux. Les lentilles, les pâtes et les bières proviennent également du département de l'Essonne.

À ce jour, ce sont déjà une quarantaine de familles, de tous âges, qui ont pris part à l'aventure en donnant 2h de leur temps par mois, sur le créneau de leur choix, pour la gestion de l'épicerie.

Lieu de lien social, il proposera, dès que les conditions sanitaires le permettront, l'organisation d'animations autour de l'écologie, de la citoyenneté et du bien-vivre ensemble (tenue de la boutique, collecte de produits, communication...).

En fin d'année dernière, la boutique avait concouru pour le budget participatif écologique et solidaire de l'Essonne, dont l'aide avait permis l'aménagement de l'espace de vie dans la boutique et l'achat d'un réfrigérateur pour conserver les aliments frais (projet en cours de réalisation). L'Epi des Marais a récemment porté un nouveau projet en lien avec ses valeurs : la mise en place d'un abri à vélos à proximité de l'épicerie, pour permettre à toute personne de se déplacer et de stationner son vélo en toute sécurité.



L'Epi des marais
2, rue du Général Leclerc
91 540 MENNECEY
episdesmaraismennecey@gmail.com
www.monepi.fr/episdesmarais
Facebook @epidesmarais



Un appel à projets développement durable à destination des associations du Val d'Essonne

Afin d'accompagner les associations dans la transition énergétique et écologique et encourager l'émergence de projets innovants, la CCVE a développé un appel à projets développement durable à destination des associations, ouvert du 3 mai au 30 juin 2021.

Plus d'informations sur www.valessonne.fr

Pour toute question, vous pouvez écrire à : developpementdurable@ccvalessonne.com



Attention au frelon asiatique !

Avec les beaux jours, l'on voit aussi le retour des frelons asiatiques. Véritable danger pour les abeilles, plus agressif que son cousin européen et au nid volumineux reconnaissable, souvent construit dans les arbres hauts, il nécessite une surveillance et une gestion particulière.



Comment le reconnaître ?

Le Frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est un frelon invasif d'origine asiatique. Apparu en France en 2006, il a aujourd'hui colonisé la quasi-totalité du pays et a atteint d'autres pays (Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas). Plus petit que le frelon d'Europe, sa coloration est à dominante brune. Seul le quatrième segment de l'abdomen est jaune orangé et les extrémités des pattes sont jaunes, comme le présente la photo ci-dessous.



Frelon Asiatique

Frelon Européen



La liste des entreprises 3D (désinsectisation, dératisation, désinfection) ayant signé cette charte est régulièrement mise à jour et disponible en suivant ce lien :

www.fredonidf.com

La destruction des nids

Afin d'appliquer les bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques, une charte régionale a été élaborée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Île-de-France. Cette charte permet de garantir une destruction efficace des nids de frelons asiatiques. Les désinsectiseurs, formés spécifiquement à la destruction des nids de frelons asiatiques, interviendront selon un protocole environnemental et de sécurité reconnu au niveau national.

Un réseau : Référent-Sentinelles 91

Le Département de l'Essonne, en partenariat avec la FREDON Île-de-France, a développé un réseau de surveillance du frelon asiatique et des espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon. Ce réseau permet de couvrir l'ensemble du territoire départemental, de prévenir la présence d'espèces exotiques envahissantes et de mener des actions de lutte.

Toute personne pouvant, par son travail ou son intérêt pour l'environnement, apporter une aide dans la surveillance de ces espèces peut devenir référent-sentinelle 91. Un référent bénéficie de formations dispensées par la FREDON Île-de-France, de communications régulières et d'invitations à des événements permettant la rencontre et l'échange d'expériences.



■ Conseil départemental de l'Essonne
Direction de l'environnement :
01 60 91 96 96



■ FREDON Île-de-France
accueil@fredonidf.com
01 56 30 00 20



■ Site Internet dédié au frelon asiatique du Museum National d'Histoire Naturelle
frelonasiatique.mnhn.fr

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

À l'occasion de l'opération Essonne Verte, Essonne Propre, du 27 mars au 20 juin 2021, la CCVE vous propose, en partenariat avec le département de l'Essonne et la Recyclerie du Gâtinais, plusieurs opérations de réduction des déchets et de nettoyage de la nature.



Le retour de la Recyclerie Mobile :

Les **17 et 18 mai 2021** sur les communes d'**Itteville, Guigneville-sur-Essonne et Champcueil**, la Recyclerie Mobile vous débarrassera de ce qui vous encombre : mobilier, déchets électriques et électroniques, livres, vêtements, textile, chaussures, vaisselle et bibelots...

- Le **17 mai 2021** de **9h à 12h**
Itteville - Place de la Commune de Paris (au domaine)
- Le **17 mai 2021** de **14h à 17h**
Guigneville-sur-Essonne - Place de la Mairie
- Le **18 mai 2021** de **9h à 12h**
Champcueil - Place de la mairie



Nettoyons la nature !

Des opérations de nettoyage de la nature nous réuniront dans un esprit convivial et participatif, dans le respect des gestes barrière, afin de préserver ensemble notre environnement.

Les horaires et lieux exacts seront mis en ligne sur le site de la CCVE : www.valessonne.fr



Plus d'infos sur ces initiatives citoyennes :

- www.valessonne.fr /
- www.essonne.fr/evp-2021
- 01 64 93 78 34 / 06 77 18 97 23



Les faux amis du tri



LES SACS FILETS

Ils sont en nylon et appartiennent à la famille des tissus. Vous pouvez donc les jeter dans le **bac des ordures ménagères** ou dans les **bornes TLC**.



LES BARQUETTES ET BOITES EN BOIS

Même si ce sont des emballages alimentaires, elles ne se jettent pas dans le bac jaune. Leur place est dans le **bac ordures ménagères**.



Les textiles, linges, chaussures : TLC

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », disait Lavoisier. Il est en tout cas possible d'offrir une seconde vie à nos textiles, linges et chaussures (TLC), usés ou non, si nous les trions bien.

Des **bornes de récupération** sont présentes à différents endroits du territoire du Val d'Essonne, dont vous pouvez retrouver la liste complète sur www.valessonne.fr/pages/bornes-textiles (38 à ce jour). Les TLC sont ainsi récupérés, triés et valorisés.

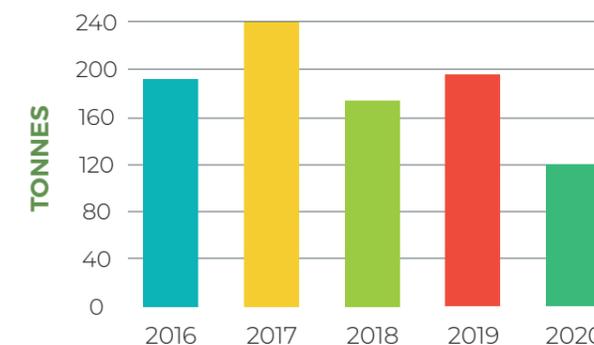
De nombreuses associations, recycleries ou encore ressourceries sont ainsi rassemblées autour d'un projet commun : valoriser les textiles usagés en générant de l'activité pour les personnes en insertion et en récoltant des fonds pour des œuvres sociales.

Attention : Les TLC doivent y être déposés secs. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de ne pas les déposer au pied des bornes. **Si les bornes sont pleines, dirigez-vous vers d'autres points de collecte ou déchèterie.**

Des bornes « nouvelle génération » seront prochainement déployées sur le territoire.

Un travail est mené avec les communes du territoire pour augmenter le nombre de bornes pour assurer un maillage conforme aux besoins des usagers. Le vidage de ces bornes sera plus fréquent afin de garantir des bornes disponibles plus régulièrement.

ÉVOLUTION DU TONNAGE DES TEXTILES CCVE



(nous observons une baisse des tonnages en 2020 du fait de la crise sanitaire)

LA VALORISATION DES TLC



Revente en boutique de seconde main en France ou à l'étranger

8,7 %



57,8 %

Élimination ou revalorisation énergétique combustible solide de récupération (CSR)



33,5 %

Recyclable du tissu ou des fibres pour créer de nouveaux textiles

Pour optimiser la valorisation de ces TLC, je dépose :

- Vêtements et linges propres, secs, même usés
- Chaussures liées par paires propres et sèches, même usées
- En petits sacs bien fermés

La CCVE vous accompagne dans vos campagnes de réductions des déchets et de sensibilisation au tri sélectif.

N'hésitez pas à nous contacter :
CCVE - Service déchets Ménagers
environnement@ccvalessonne.com
01 64 93 78 34

CERNY

Le Domaine d'Orgemont

Maison d'Hôtes et Gîtes de charme

Situé au cœur du hameau d'Orgemont, à Cerny, le domaine s'étend sur près de 9 hectares boisés. La demeure a retrouvé sa majesté passée après plus d'un an de travaux et de restauration, et vous accueille grâce à Pascale et Philippe Bouchard.



NOUVEAU

Résolument tourné vers un confort de haute qualité, le **Domaine d'Orgemont propose une offre d'hébergements, capable de recevoir jusqu'à 30 personnes :**

- Cinq chambres d'hôtes situées dans le Château avec, entre autres, un accès aux salons et à la cuisine
- Cinq écolodges, des gîtes tout équipés qui se fondent dans le décor et qui raviront les esprits « nature »

A faire aux alentours

Dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, en limite des chemins de randonnée GR1 et GR11, plusieurs **boucles de promenade** sont proposées au départ du Domaine, afin de découvrir les environs. La **Chapelle du Château**, entièrement restaurée, offrira dans quelques mois, un lieu pour organiser séminaires ou événements privés (jusqu'à 50 personnes, avec accès PMR).

Afin de profiter au mieux de ce cadre exceptionnel et garantir un moment de bien être, un **bain nordique extérieur**, un **terrain de pétanque** et bien d'autres activités invitent les hôtes à prolonger le plaisir et arrêter le temps.

LE DOMAINE D'ORGEMONT

Pascale et Philippe BOUCHARD
6 rue Robert Canivet / Hameau d'Orgemont
91 590 - CERNY
domaineorgemont@gmail.com
06 20 72 16 44
www.domaineorgemont.fr



09 MAI 2021, 9H Rando'Printemps

La CCVE vous propose de découvrir en avant-première ce lieu d'exception à l'occasion d'une randonnée le dimanche 9 mai.

Au départ du charmant quartier d'Orgemont, 2 circuits vous seront proposés :

- Une boucle courte, pour découvrir le domaine et ses alentours (plaine, champs, forêt)

► Une boucle moyenne, qui vous permettra de découvrir le domaine et ses alentours, les quartiers voisins (Montmirault...), le plateau de l'Ardenay...

Départ : Orgemont (Cerny)
Inscription obligatoire
Information & contacts :
tourisme@ccvalessonne.com
01 64 93 21 20



Histoire
insolite

Parc de la Roseraie, à Mennecy Sur les traces de Napoléon...

C'est dans le sud de l'Essonne que Napoléon se replie en 1814 à la fin de la Campagne de France. Il souhaite reprendre Paris. Si l'on suit la tradition orale, le soir du 13 avril 1814, Napoléon visite ses avant-postes et passe à Mennecy où il se repose la nuit, peu de temps avant sa première abdication.

Si la curiosité vous prend, dans le Parc de la Roseraie, vous pourrez découvrir le « Pavillon

Napoléon » (dans l'angle à droite en entrant dans le parc), lieu où il aurait dormi.

Vous aurez la possibilité de passer un agréable moment de détente dans ce parc fleuri à la belle saison, avec des bancs et tables à votre disposition.

Depuis 2020, vous pouvez observer l'intérieur du parc depuis le boulevard Charles de Gaulle, grâce aux travaux entre-

pris par la commune de Mennecy, consistant en la création d'ouvertures murales et en la pose de grilles de clôture. **Des travaux qui s'élèvent à 30 000 €, subventionnés par la CCVE à hauteur de 5 850 €.**



**ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Ballancourt-sur-Essonne et La Ferté-Alais retenues pour le projet « Petites Villes de Demain »**

Les collectivités bénéficiaires sur le territoire de la CCVE, Ballancourt-sur-Essonne et La Ferté-Alais, ont été labellisées au titre du programme « **Petites villes de demain** ».

Ce programme propose aux communes de moins de 20 000 habitants, et à leur intercommunalité, un accompagnement dans leurs projets, pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et commercer. Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Porté par l'Etat, il traduit la volonté de la collectivité de répondre au niveau local à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de **participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.**





LA FERTÉ-ALAIS - SABLIERE DU TERTRE

Le site de 30 millions d'années rétrocedé à La Ferté-Alais

Le 15 février dernier, Mariannick Morvan, Maire de La Ferté-Alais, et Patrick Imbert, Président de la CCVE, ont signé la rétrocession de la Sablière à la commune de La Ferté-Alais, dans le cadre des aménagements de mise en valeur du site et de ses abords, réalisés par l'EPCI. L'occasion de revenir sur ce lieu d'exception, l'un des deux seuls sites datant de l'époque stampienne en France.

Le site de la Sablière du Tertre, sur la commune de La Ferté-Alais, est un Espace Naturel Sensible (ENS) recensé ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

Un tableau à ciel ouvert

C'est un patrimoine géologique et paléontologique qui nous dévoile un bout de l'histoire de l'époque Stampienne (-30 millions d'années). Nous pouvons en effet y observer les sables de Fontainebleau, déposés après le retrait de la mer Stampienne (-29 millions d'années). La présence de calcaire lacustre, et l'étude des fossiles ont contribué à prouver qu'un lac d'eau douce recouvrait la région.



Découvrez les différentes strates et l'histoire géologique de la Sablière sur le panneau pédagogique installé sur place par le Département de l'Essonne.

Carrière de sable jusqu'en 1910, la Sablière est aujourd'hui un véritable site touristique.

Lors d'un précédent chantier, la CCVE a mis en place des aménagements permettant sa mise en valeur et en facilitant l'accès : aménagement du parking public, corde de guide pour la montée, installation de bancs... L'ascension de la Sablière offre une vue impareable sur la commune de La Ferté-Alais et ses environs.

LA FERTÉ-ALAIS

L'Eglise Saint-Pierre se refait une beauté !

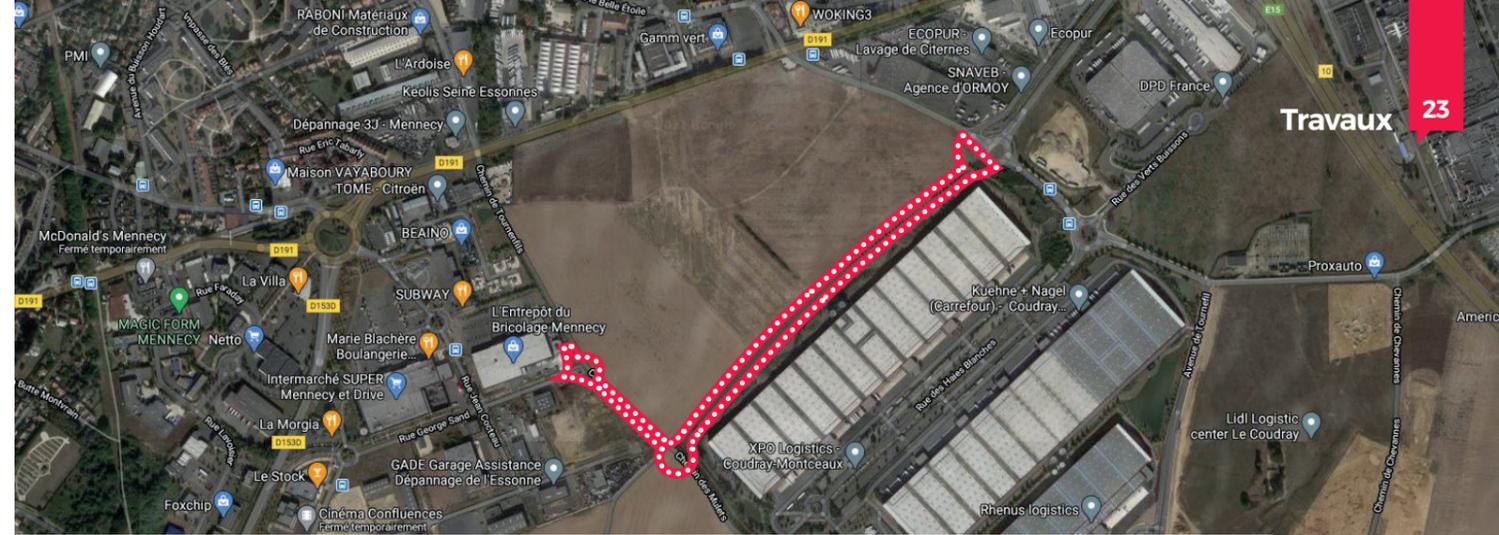


En 1791, l'Église est en ruine. Le maire de La Ferté-Alais la rachète alors au titre des biens nationaux, pour le prix des matériaux, soit, pour l'époque, 1 600 livres.

Aujourd'hui la municipalité a entrepris des travaux afin de lui redonner vie.

L'association VIRVOLT qui permet à de jeunes bénévoles de participer à des chantiers de restauration et d'entretien a contribué aux travaux. De nouveaux vitraux ont ainsi été installés, protégés par des grilles. La CCVE subventionne ce projet à hauteur de 5 500 €, pour des travaux s'élevant au total à 11 000 €.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce monument, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la ville : www.lafertealais.fr



Desserte du Val d'Essonne, les travaux commencent

Le secteur du Val d'Essonne connaît des problèmes de trafic en partie liés à un accès difficile sur l'autoroute A6. Cette zone péri-urbaine est amenée à se développer, avec plusieurs projets d'urbanisation, à vocation d'habitat ou économique. Or, la RD 191, qui structure le réseau routier départemental sur ce territoire, connaît d'ores-et-déjà des problèmes de saturation, d'où la nécessité de créer une desserte.

La Communauté de Communes du Val d'Essonne, en partenariat avec le Département, a amorcé la réalisation du second barreau de voirie ayant pour objectifs :

- de dévier la route départementale RD191 du territoire et desservir le Sud de l'Essonne depuis l'autoroute A6 jusqu'à la commune de Chevannes,
- de créer un accès à l'auto-route direction Nord depuis les communes de Mennecey et du Coudray-Montceaux,
- d'assurer la desserte des ZAC de Montvrain II et de la Plaine St-Jacques.

Les travaux consistent en la réalisation du second barreau à double sens (710m) avec liaisons douces, la création de 2 giratoires

et la desserte du pôle d'activités économiques sur la commune de Mennecey (185m).

Une démarche engagée pour le développement durable et la sécurité par une gestion verte du chantier avec la réutilisation des terres excavées, le réemploi de terres provenant d'autres chantiers et la mise en place d'une charte « Chantier vert ».

Il a par ailleurs été décidé d'adapter l'offre en choisissant une option d'éclairage public de la liaison douce pour la sécurité de ses usagers et usagères.

Démarrage des travaux : à partir du 3 mai, jusqu'à la fin de l'année 2021

Montant de l'opération : 2 749 926 €, dont 2 179 869 € de travaux subventionnés par :

- une subvention de la Région dans le cadre des « 100 Quartiers Innovants et écologiques » à hauteur de 653 961 €
- une subvention du Département par Convention Cadre de 739 178 € ■



Golf

Comme chaque année, la CCVE, en partenariat avec le golf de Mennecy-Chevannes et son association, permet aux élèves de plusieurs écoles du Val d'Essonne de découvrir le golf.

Une initiation sera proposée dans le courant des mois de mai et juin 2021 à deux classes de CM1/CM2 de deux écoles différentes, échelonnée sur 6 semaines d'activités. Au terme de l'initiation, une demi-journée de fin de cycle, l'après-midi du dimanche 27 juin, permettra aux élèves, accompagnés de leurs parents, de clore ces animations de découverte de la pratique du golf en milieu scolaire. Les enseignants et élèves pourront repartir avec un « kit du P'tit golf ».

À cet effet, la CCVE finance le déplacement par bus des classes sur le site du golf, tandis que l'animation de la séance pour les enfants est assurée par l'Association Sportive du club de Chevannes, le golf mettant à disposition matériel et installations à destination des jeunes golfeurs et golfeuses. La formation des professeurs des écoles sera réalisée par l'enseignant BE Golf.

Le golf est un sport de plein air alliant concentration, détente, fluidité, marche et dynamisme. Il est ainsi idéal pour le développement physique et mental des enfants. Une action soutenue par la CCVE, qui, en plus de s'inscrire dans une démarche de « sport pour tous », et notamment à destination des plus jeunes, permet de favoriser les partenariats avec des acteurs du territoire.

Les Estivales

La crise sanitaire ayant empêché le déroulement des Hivernales en début d'année 2021, celles-ci ont été reportées en 2022. La compagnie « Atelier de l'orage » a cependant souhaité maintenir, en partenariat avec la CCVE, un évènement pour l'année 2021. « Les Estivales » seront, là aussi, à destination du jeune public.

Un moment culturel festif et convivial autour du spectacle « La Cuisine » par la Compagnie Maboul Distorsion, duo de clowns épicé et déjanté, qui apparaît primordial dans cette période de crise sanitaire. Permettre aux jeunes du Val d'Essonne de bénéficier d'un moment de partage, favorisant leur bien-être, et une sensibilisation à l'art culturel, est plus que jamais un enjeu essentiel.

La CCVE soutient financièrement la compagnie en programmant deux représentations sur le territoire du Val d'Essonne, à destination des enfants des centres de loisirs du territoire :

- Le 16 juin à D'Huisson Longueville
- Le 23 juin à Chevannes

Plus d'infos et détails des représentations sur : www.valessonne.fr/agenda



La parole à...

Valérie Mick-Rives

Maire de Fontenay-le-Vicomte
Vice-Présidente de la CCVE en charge des actions et des équipements culturels d'intérêt communautaire



Quel est le rôle de la CCVE en matière de culture ?

La CCVE dispose de la compétence « actions culturelles d'intérêt communautaire ». Cela recouvre les événements et manifestations organisés à l'échelle intercommunale, qu'elle accompagne et soutient, comme les « Hivernales », ainsi que les événements qu'elle organise et fait vivre directement, avec le « Printemps des Contes » et la « Fête de la Science ».

“ Nous mettons notre énergie à préparer l'après-covid afin de répondre à une demande que nous espérons forte après avoir vécu cette période qui a bouleversé nos vies ”

Dans la situation de crise sanitaire actuelle, comment la CCVE s'adapte-t-elle au niveau de la culture et des manifestations culturelles ?

Les projets « en-cours » sont malheureusement toujours ornés d'un grand point d'interrogation. À l'heure où nous finalisons cette édition, nous ignorons ainsi si les représentations du « Printemps des Contes » 2021 pourront avoir lieu aux dates prévues. Notre seule certitude, c'est notre engagement à faire en sorte que la culture puisse s'exprimer, dans la manière de raconter nos histoires, de fêter, de nous rappeler le passé, de nous divertir et d'imaginer l'avenir.

Nous mettons notre énergie à préparer l'après-covid afin de répondre à une demande que nous espérons forte après avoir vécu cette période qui a bouleversé nos vies. Plus que jamais, nous souhaitons favoriser l'enseignement artistique, le développer avec de nouvelles disciplines, et favoriser dans les événements organisés des moments de partage et d'échange intergénérationnels.

Nous allons favoriser des manifestations en extérieur, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent, avec notamment « Les Estivales », qui viendront en remplacement des « Hivernales » 2021 (plus d'infos en page 24), mais également un ciné plein-air, des concerts et ateliers en extérieur.

Le Conservatoire du Val d'Essonne peut-il maintenir ses activités ?

La vie du Conservatoire a été très perturbée ces derniers mois. Afin de garder un lien avec les élèves, les professeurs ont été équipés de matériel informatique afin de pouvoir proposer des cours en visio. La grande majorité des cours peut ainsi toujours être assurée, dans des modalités adaptées, à distance. Les inscriptions pour la saison 2021-2022 commenceront d'abord par la réinscription des anciens élèves en mai, puis par l'ouverture des listes à tout le monde au mois de juin. Le détail et les modalités d'inscriptions sont à retrouver à la page 26 de votre journal, ou sur www.valessonne.fr

Quels sont les ambitions et les projets du service culture dans les temps à venir ?

Un Contrat Culturel des territoires est en cours, qui permettra à la CCVE d'être accompagnée financièrement sur 3 ans. Ses grands axes visent à :

- Soutenir et valoriser l'offre culturelle communautaire, avec des projets hors-les-murs, les « concerts de poche » ;
- Réaliser un état des lieux sur l'offre de la lecture publique (médiathèques, bibliothèques, etc.) sur notre territoire afin de recenser les besoins et les actions déjà menées dans nos différentes communes (diagnostic en cours) ;
- Favoriser les partenariats, la réalisation de projets artistiques partagés entre le Conservatoire et les acteurs culturels des communes ;
- Mettre en place des projets en commun avec des actions touristiques afin de mettre en valeur notre patrimoine local, comme c'est le cas des balades contées par exemple.

La CCVE poursuit sa volonté d'un aménagement équilibré du territoire afin de permettre un meilleur accès à la culture notamment à destination des communes les plus rurales. La commission culture travaillera prochainement sur un projet culturel partagé avec les communes, les acteurs du Val d'Essonne pour renforcer l'offre artistique et culturelle à destination des habitants et la valorisation des ressources du territoire ■



Respirez : le Conservatoire du Val d'Essonne vous offre de grands airs !

De l'imagination, de la découverte, du plaisir, mais aussi la rigueur : c'est ce que vous offre le Conservatoire Communautaire du Val d'Essonne.

Avec **12 disciplines instrumentales** en musique classique, jazz et rock, une chorale gospel, des **groupes de musiques**, une **classe de théâtre** et une classe de **danse contemporaine**, vous trouverez facilement l'activité qui vous convient ou conviendra à votre enfant.

La crise sanitaire n'a pas freiné l'élan des 19 professeurs, bien au contraire ! Cette période troublée a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles solutions d'enseignement à distance et de s'aventurer vers de nouvelles pratiques, comme la danse en plein-air.

Outre les cours pour les musiciens débutants et confirmés, le Conservatoire Communautaire propose également de nombreuses activités pour les jeunes enfants de 3 à 7 ans :

- Eveil musical, éveil à la danse
- Cours de découverte de la musique, de la danse et des Arts Plastiques
- Sensibilisations à plusieurs instruments
- Ateliers parent-enfant

Les pratiques collectives ne sont pas en reste, avec la possibilité de faire partie de groupes en musiques actuelles, jazz et musique classique. Si vous aimez chanter, un chœur gospel vous accueille sans niveau de chant requis. Les férus d'informatique pourront, quant à eux, libérer leur imagination pendant le cours de Musique Assistée par Ordinateur.

Alors, en 2021, sautez le pas, rejoignez-nous !



Les rendez-vous découverte en Val d'Essonne

PROGRAMMATION TOURISTIQUE 2021

RESTEZ CONNECTÉS

Newsletter Agenda

Inscrivez-vous en un clic sur www.valessonne.fr et recevez chaque jeudi l'actualité du territoire, avec les événements, manifestations, spectacles, représentations et rendez-vous à ne pas manquer.

Et pour suivre la CCVE en direct et au quotidien,



CCValEssonne



ccvalessonne

En raison de la crise sanitaire actuelle, retrouvez toutes les informations en temps réel sur l'agenda de votre Communauté de Communes du Val d'Essonne :

www.valessonne.fr/agenda



La parole à...

Audrey Héry
Professeure de théâtre



« Les cours à distance, en visio, m'ont permis de garder le lien avec les élèves, qui étaient contents de se revoir chaque semaine malgré les petits soucis de connexion. Ça a été aussi l'occasion de voir les parents et de pouvoir échanger avec eux. »

i À la une !

Inscriptions pour septembre 2021

Les réinscriptions des anciens élèves se déroulent **du 3 au 31 mai 2021** (après cette date les anciens élèves ne seront plus prioritaires). Les inscriptions des nouveaux élèves se déroulent à partir du **1^{er} juin 2021**.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le dossier d'inscription téléchargeable sur : www.valessonne.fr

Portes Ouvertes 2021

Pour découvrir nos élèves et le corps enseignant, **deux journées de Portes Ouvertes sont prévues les 5 et 6 juin 2021** sur plusieurs lieux de la CCVE.

Au programme, mini-concerts, pièce de théâtre, ateliers découverte en danse, musique...
Programme à venir sur le site de la CCVE.

Les lieux d'enseignement

Le saviez-vous ? Pour répondre au mieux à vos attentes, les professeur.es proposent leurs cours au Conservatoire de Ballancourt-sur-Essonne mais aussi sur d'autres lieux d'enseignement du territoire de la CCVE (La Ferté-Alais, Vert-le-Petit...).



Plan numérique intercommunal

Mardi **1^{er} juin 2021, de 18h30 à 20h**, retrouvez **Patrick Imbert**, Président de la CCVE et **Sami Ben Ouada**, Vice-Président en charge des usages numériques et maire de Chevannes pour une table ronde sur le thème « **Les enjeux numériques en Val d'Essonne** ». Dans le cadre de la création du Plan Numérique Intercommunal (PNI) du Val d'Essonne, ce moment de concertation sera l'occasion d'échanger ensemble sur les enjeux du numérique pour notre territoire.

À retrouver sur la page Facebook de la CCVE : [@CCValEssonne](https://www.facebook.com/CCValEssonne)

ASSOCIATIONS ET COMMUNES DU TERRITOIRE

Développez votre communication gratuitement

Simple, rapide, utile et gratuit, l'espace personnel du site Internet de la CCVE est un outil conçu pour vous rendre service :

- Inscrivez-vous en temps qu'association, commune ou entreprise en ligne, ou déclarez-vous propriétaire si une fiche existe déjà.
- Publiez des actualités pour mieux vous faire connaître et donner de la visibilité à vos événements.
- Toutes les semaines, les actualités que vous publiez sont relayées dans la newsletter Agenda de la CCVE.



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
**VAL
D'ESSONNE**

Les Vitrines du Val d'Essonne

Un **site**
et une **application**
mobile dynamiques,
intuitifs et évolutifs



Les **Vitrines**
du Val d'Essonne

Retrouvez dès maintenant
vos **commerces**
et **producteurs** du Val d'Essonne
sur le site et l'application

www.valessonne-vitrines.fr



Flashez ce code
pour y accéder



Communauté de Communes du Val d'Essonne

Parvis des Communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne

☎ **01 64 93 21 20** ✉ **ccve@ccvalessonne.com**

www.valessonne.fr

